

Application de l'article 48 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.

Question orale de B. CHIH, Conseiller communal, relative à la situation à Cureghem où les habitants en arrivent à assurer eux-mêmes la sécurité de leur quartier

Le représentant des habitants :

Je demande au Secrétaire communal, qui n'est que faisant fonction ce soir, de ne pas outrepasser ses fonctions en sollicitant l'intervention de la police contre les citoyens. Ce n'est pas son rôle !

Monsieur le Président :

Le Secrétaire communal ne fait qu'exercer ses fonctions, mais ce n'est pas le sujet de la discussion. Le fait que la parole vous soit accordée ne vous autorise pas à perturber le bon déroulement de la séance. J'ai veillé à ce que l'interpellation précédente puisse se tenir convenablement.

Le représentant des habitants :

Je demande expressément à ne pas être filmé durant mon intervention.

En tant que citoyen et habitant de Cureghem, je déplore la manière dont nos interpellations sont traitées. Ce travail de mobilisation nous demande des jours de préparation, et nous avons le sentiment de ne pas être pris au sérieux. Nous ne sommes pas dans un théâtre. Dès lors que nous venons poser des questions précises, nous constatons que les réponses sont systématiquement contournées. C'est vécu comme une humiliation publique pour les habitants, pour nos enfants et pour le service public. La situation actuelle est inacceptable, et le responsable de ces manquements devrait démissionner et quitter cette salle plutôt que d'en exclure les citoyens.

Je vais formuler ma réplique, même si je sais pertinemment que nous n'obtiendrons pas de réponse directe. Cela fait 18 mois que nous subissons cette situation !

Monsieur le Président :

S'il vous plaît, ne détournons pas l'objet des interpellations citoyennes. Les questions et les réponses doivent s'échanger selon la méthodologie prévue par le règlement.

Une heure s'est déjà écoulée et nous n'abordons que le deuxième point de l'ordre du jour. Ce retard risque d'escamoter le reste des dossiers et nuit au respect que nous devons aux autres citoyens et associations qui attendent l'examen de leurs demandes, notamment l'octroi de subsides. Nous devons impérativement tenir cette réunion dans les meilleures conditions possibles pour avancer.

B. CHIHI :

La propreté a été l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale de l'actuelle majorité. Certains partis dénonçaient alors une commune qu'ils jugeaient sale et promettaient un changement radical. Près de deux ans plus tard, de nombreux habitants ont au contraire le sentiment que la situation s'est aggravée.

Depuis le début de cette législature, j'ai multiplié les interpellations relatives à la salubrité publique, comme en témoigne cet historique :

- 19 février 2025 : Interpellation relative à la propreté dans le quartier entre La Roue et les Trèfles.

- 22 mai 2025 : Interpellation sur la prolifération des rats dans la commune.

- 26 juin 2025 : Demande d'instauration d'une stratégie globale et d'une Commission consacrée à la propreté.

- 29 novembre 2025 : Demande d'une stratégie de lutte contre l'insalubrité.

- 18 décembre 2025 : Interpellation sur l'absentéisme au sein des services « Nettoyage des Voiries ».

- 26 mars 2026 : Interpellation sur l'impact de la réforme de la collecte des déchets à Anderlecht.

- 23 avril 2026 : Interpellation sur la disparition de l'outil "Pascal", qui informait sur la fréquence de nettoyage des rues.

- 23 avril 2026 : Interpellation sur la suppression du nettoyage dominical à Cureghem.

- 21 mai 2026 : Nouvelle interpellation sur l'absentéisme, visant notamment la cellule « Verbalisation ».

- 21 mai 2026 : Interpellation concernant l'arrêt du nettoyage à Cureghem, particulièrement aux abords des abattoirs.

À plusieurs reprises, j'ai demandé une vision d'ensemble ainsi que la mise en place d'une Commission consacrée à la propreté et à l'insalubrité. Depuis plus d'un an, cette demande reste sans réponse. Force est de constater qu'à ce jour, aucune stratégie globale n'a été présentée au Conseil communal.

Lors du débat budgétaire, notre groupe politique avait pourtant alerté le Collège sur les conséquences de la suppression de 15 à 16 ouvriers engagés sous le statut d'article 60, prédisant les difficultés actuelles.

Quelques mois après le vote du budget, le nettoyage du week-end a été supprimé à Cureghem, un quartier qui accueille pourtant des dizaines de milliers de visiteurs chaque fin de semaine autour du marché des abattoirs. Les riverains dénoncent une mesure punitive dans une zone déjà saturée.

Ce mécontentement a culminé le dimanche 14 juin dernier lorsque, face à l'absence de réaction de la Commune, des habitants, commerçants et associations ont mené une action symbolique devant la Maison communale, érigeant un mur de déchets collectés

en à peine une heure. Je salue cette mobilisation citoyenne qui témoigne de l'attachement des résidents à leur quartier.

Aujourd'hui, notre commune cumule les problématiques : insécurité, insalubrité, malaise du personnel communal et défaillances de gouvernance dans plusieurs institutions locales. Pendant ce temps, la majorité s'affronte par médias interposés au lieu de résoudre les problèmes de la population. Les Anderlechtois n'attendent plus des constats, mais des résultats !

Dès lors, je pose deux questions précises au Collège :

- 1. Quand le Collège présentera-t-il enfin une stratégie globale de lutte contre l'insalubrité et d'amélioration de la propreté publique à Anderlecht ?**
- 2. Le Collège s'engage-t-il à rétablir sans délai, et avant le début des congés d'été, le service de nettoyage du week-end à Cureghem ?**

Lorsque des citoyens doivent ériger un mur d'immondices devant la Maison communale pour se faire entendre, la crise dépasse le cadre de la propreté, elle touche à la confiance envers les autorités. Il relève de votre responsabilité de restaurer ce lien et de rendre aux habitants la dignité qu'ils méritent.

A. HUSNAIN :

Je souhaite revenir sur deux événements qui ont profondément marqué les habitants de Cureghem ces dernières semaines. Le premier concerne l'état de propreté de certains quartiers. Le 14 juin dernier, des résidents ont organisé une opération de nettoyage bénévole avant de déposer symboliquement ces déchets devant la Maison communale. Au-delà des avis sur la forme de cette action, le message est limpide : des citoyens ont le sentiment de ne plus être entendus. Lorsqu'ils estiment devoir pallier les carences publiques pour attirer l'attention des autorités, cela témoigne d'un profond malaise.

Le second élément est encore plus préoccupant. Selon les informations relayées par la presse, lors d'une visite scolaire, Monsieur l'Échevin de la « Propreté » aurait déclaré aux

élèves qu'il fallait bien étudier "pour ne pas finir comme eux", en désignant les balayeurs de rue.

Si ces propos ont bien été tenus, ils sont inadmissibles. Ils portent gravement atteinte à la dignité de femmes et d'hommes qui accomplissent chaque jour un métier difficile et indispensable à notre collectivité.

Nos agents de propreté travaillent dans des conditions compliquées, confrontés quotidiennement aux dépôts clandestins et aux incivismes. Sans leur engagement, la situation serait bien pire. Je pense également aux enfants de ces agents : quel message leur envoie-t-on lorsqu'on présente la profession de leurs parents comme un échec à éviter ? Aucun métier honnête ne mérite d'être dénigré. Je tiens à réaffirmer mon soutien total aux agents de propreté d'Anderlecht.

Je demande formellement à Monsieur l'Échevin de clarifier publiquement ses propos et, s'ils s'avèrent exacts, de présenter des excuses officielles aux agents concernés.

Reconnaître une erreur ne diminue pas un responsable politique ; au contraire, cela témoigne du respect dû à celles et ceux qui travaillent au service des Anderlechtois.

Monsieur l'Échevin, il est temps de vous assumer. Votre position devient intenable et, face à une population qui réclame désormais votre démission, une sérieuse remise en question s'impose.

Nous souhaitons interpeller le Collège communal au sujet de la situation critique de la propreté publique dans le quartier de Cureghem, et plus particulièrement dans le secteur de Clemenceau, à proximité des abattoirs et de la station de métro éponyme. Le constat sur le terrain est particulièrement préoccupant.

Comme cela a déjà été exposé lors d'une réunion en avril 2026 avec Monsieur l'Échevin de la « Propreté », le quartier de Cureghem subit une pression anthropique exceptionnelle.

Cette situation découle d'activités générant un volume considérable de déchets : le marché des abattoirs, les flux de transit régionaux, l'activité commerciale dense, ainsi

que divers phénomènes d'incivilités et de criminalité sur la voie publique. Parallèlement, nous constatons avec incompréhension la suppression totale du nettoyage des rues durant le week-end.

Les conséquences de cette décision sont manifestes :

- Une accumulation massive de déchets dès le samedi et la persistance de dépôts clandestins le dimanche.
- Une dégradation sévère du cadre de vie des riverains.
- Une surcharge de travail disproportionnée pour les équipes de propreté en début de semaine, contraintes d'intervenir sur des zones non traitées pendant trois jours consécutifs, ce qui s'avère profondément injuste pour les agents.

De plus, de graves dysfonctionnements persistent dans le contrôle. Bien que l'administration ait fait état, lors de notre réunion d'avril, de recettes de verbalisation s'élevant à 100.000€, l'absence de contrôles effectifs sur le terrain laisse planer un doute quant à la réalité des sanctions face à la prolifération des dépôts sauvages. Nous déplorons également la disparition complète des référents de quartier à Cureghem.

À l'issue de notre entrevue d'avril 2026, les représentants des habitants ont éprouvé un profond sentiment de mépris. Aucune mesure concrète n'a été annoncée, l'exécutif ayant indiqué qu'aucune amélioration ne serait envisageable avant 2027, renvoyant les perspectives aux discussions budgétaires d'octobre. Cela condamne les habitants à passer la période estivale au milieu des immondices, ce qui est intolérable. Ces constats ont par ailleurs été transmis par écrit à Monsieur le Bourgmestre.

Sur le plan éthique, lors de cette même réunion, des questions déplacées ont été posées aux citoyens concernant leurs choix électoraux, au mépris du secret du vote. Plus grave encore, le quartier a été qualifié de "bonnet d'âne" et ses habitants comparés à des *"ânes qu'il convient d'éduquer par la carotte et le bâton"*. De tels propos sont inadmissibles de la part d'un représentant public ! Notre démarche ne vise pas à dénigrer l'individu qu'est Monsieur Vandyck, mais bien à contester l'action et le positionnement de l'Échevin de la « Propreté », dont l'attitude a manqué du respect élémentaire dû aux citoyens contribuables. Au lieu de réponses claires sur la propreté,

l'Administration s'est contentée de digressions hors contexte sur la démographie et l'urbanisme.

Enfin, Monsieur le Bourgmestre, vous êtes directement désigné par l'Échevin de la « Propreté » comme le seul responsable du délaissement du quartier. Il est affirmé que vous auriez exigé la suppression de 30 postes de balayeurs à l'échelle communale, réduction dont Cureghem paierait aujourd'hui le prix fort. Nous souhaitons savoir si cette information est exacte. Le Collège estime-t-il acceptable qu'un quartier soumis à une pression environnementale aussi exceptionnelle soit totalement privé de service de nettoyage durant le week-end ? Quelles sont les mesures concrètes, assorties d'un calendrier précis, que le Collège entend mettre en œuvre à court terme pour améliorer la situation à Cureghem, particulièrement en fin de semaine ? Le Collège assume-t-il collectivement la situation actuelle et, le cas échéant, selon quel échéancier prévoit-il d'y remédier ? Le Collège peut-il garantir le respect dû aux citoyens ? Le Collège entend-il agir concrètement et rapidement pour mettre fin à cette situation ?

En tant que contribuables, nous finançons les services publics et attendons de nos représentants une attitude respectueuse, ce qui n'a pas été le cas. Lors de nos échanges, nous avons fait face à des digressions hors contexte portant sur la démographie ou l'urbanisme, éludant la question centrale de la propreté. S'entendre dire que « *la propreté ne se résume pas qu'à la propreté* » ne constitue pas une solution acceptable pour les habitants.

Au cours de mes démarches passées, j'ai rencontré de nombreux échevins issus de toutes les formations politiques, y compris du « MR », à l'instar de Monsieur Van Goidsenhoven pour qui j'ai un grand respect et qui s'est toujours montré courtois. Tous les échevins, sans exception, ont toujours été respectueux de la population. En revanche, nous déplorons le manque de respect manifeste dont Monsieur Vandyck a fait preuve à notre égard !

P. POLANCO :

Je tiens à remercier et à féliciter les habitants présents aujourd'hui pour dénoncer la situation de leur quartier. Le rassemblement et l'action citoyenne menés le 14 juin dernier visaient à démontrer la gravité de la situation sur le terrain. Certains ont tenté de qualifier cette mobilisation d'action orchestrée par le « PTB » or, les citoyens sont

pleinement capables de s'organiser de manière autonome. Prétendre le contraire témoigne, une fois de plus, d'un certain mépris à leur égard. Si la priorité de Monsieur l'Échevin était réellement la propreté publique et l'écoute des administrés, je ne m'explique pas pourquoi il n'est pas allé à la rencontre des habitants lors de cet événement pour appréhender les réalités du quartier.

Traversant Cureghem quotidiennement et à plusieurs reprises par jour, je peux témoigner que les constats dressés par les résidents correspondent à la réalité. Les réseaux sociaux relayent d'ailleurs chaque jour des clichés illustrant la dégradation du cadre de vie. À la problématique de la propreté s'ajoutent les nuisances liées aux trafics de stupéfiants. Avec l'arrivée des fortes chaleurs, la situation devient intenable pour la population.

Face à cela, Monsieur l'Échevin se contente de justifications. S'il invoque la baisse des effectifs et les contraintes budgétaires pour supprimer des services, force est de constater que les choix politiques globaux aggravent la situation. Bien que la Commune traverse des difficultés financières, la coalition du Gouvernement fédéral « Arizona » accentue le sous-financement des pouvoirs locaux. Avec l'augmentation des exclusions du CPAS et la précarité croissante, l'avenir de Cureghem est particulièrement inquiétant. On observe déjà une forte dégradation du côté du square Albert 1er, où le sentiment d'insécurité pousse certains riverains à ne plus sortir le soir.

L'exécutif semble déconnecté de la réalité de Cureghem, limitant ses déplacements à des opérations de communication avant de regagner le quartier de Neerpede. Les habitants, quant à eux, subissent quotidiennement la forte densité démographique, l'absence d'espaces verts, la saleté et la minéralisation excessive du quartier. Si les membres du Collège passaient une semaine entière avec leurs enfants au cœur de Cureghem, des mesures urgentes seraient immédiatement prises.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Je souhaite recontextualiser certains éléments erronés qui ont été avancés : je n'ai jamais qualifié les habitants de cancre, mais...

Monsieur le Président :

S'il vous plaît, veuillez respecter le temps de parole et laisser Monsieur l'Echevin s'exprimer.

Monsieur l'Echevin A. VANDYCK :

Il est particulièrement difficile de dialoguer avec certaines personnes du public en raison de leur manque manifeste de respect.

Monsieur le Président :

Il s'agit d'une interpellation citoyenne et non d'un débat ouvert et la direction des débats m'incombe. Si le manque de respect persiste, je me verrai contraint de suspendre la séance, bien que je souhaite éviter cette mesure en raison de l'importance des nombreux points restants à l'ordre du jour pour les habitants.

Monsieur, vous n'exercez pas la présidence de ce Conseil, je vous demande donc expressément de cesser vos interruptions afin de faire avancer nos travaux.

Monsieur l'Echevin A. VANDYCK :

Avant d'être interrompu, je soulignais que certains éléments avancés sont erronés. Je n'ai jamais qualifié les habitants de « cancrs ». Mes propos visaient les auteurs d'incivilités et de dépôts clandestins, à l'égard desquels j'ai évoqué la nécessité d'allier prévention et répression. Si la sensibilisation s'avère insuffisante, il convient d'appliquer des sanctions financières via la taxation pour faire cesser ces comportements.

Je tiens également à rectifier les déclarations relayées par la presse concernant mes échanges avec les agents de propreté. Les propos rapportés ne correspondent pas à la réalité. Les services et moi-même travaillons en étroite collaboration, et aucun agent n'exige ma démission. J'ai néanmoins tenu à présenter personnellement mes excuses pour la perception négative que mes paroles ont pu susciter.

Devant les élèves, j'ai rappelé la pénibilité de ce métier, exercé sous la pluie, la neige ou le soleil. J'ai invité les enfants à la prudence face aux objets dangereux, comme les seringues, et à solliciter nos agents dans ce type de situation. J'ai ensuite encouragé les élèves à s'investir dans leur scolarité pour s'éviter un métier aussi éprouvant physiquement que celui de balayeur. Je regrette la formulation maladroite de ce passage. J'ai toutefois conclu en invitant les enfants à saluer ces "héros du quotidien", comme en témoigne la vidéo publiée sur les réseaux sociaux. Je réitère mes regrets quant à la tournure de mes propos et je confirme avoir présenté mes excuses aux deux agents concernés, avec qui je partage le quotidien du terrain.

Enfin, je conteste l'affirmation de Madame Polanco selon laquelle je ne me rendrais pas au square Albert 1er. C'est inexact car j'y ai même accompagné des journalistes pour illustrer le niveau d'insécurité du secteur.

En tant qu'échevin de la « Propreté », je me trouve démuni face à la criminalité : ce n'est pas à l'aide d'un balai que l'on peut contrer le trafic de stupéfiants, phénomène auquel nos agents sont pourtant confrontés quotidiennement.

La propreté publique constitue une préoccupation légitime, et je comprends parfaitement l'exaspération des habitants de Cureghem confrontés quotidiennement à une pression importante sur leur cadre de vie. Je souhaite néanmoins apporter plusieurs éléments de contexte afin que ce débat repose sur les réalités du terrain.

Tout d'abord, aucun membre de ce Collège ne considère la situation actuelle comme idéale et personne ne nie les difficultés rencontrées à Cureghem. Il est cependant crucial de rappeler que ce quartier présente des caractéristiques uniques à l'échelle d'Anderlecht. Il concentre une activité commerciale exceptionnelle, des flux de transit quotidiens majeurs, la présence des abattoirs, des axes de grande mobilité et une densité de population parmi les plus élevées de la Région bruxelloise.

Cette réalité engendre mécaniquement un volume de déchets et une pression sur l'espace public sans équivalent dans les autres quartiers de la commune. De manière générale, notre infrastructure est propre, mais elle subit de fortes incivilités. Face à cette situation, il est faux de prétendre que la commune aurait délaissé Cureghem. Les données officielles indiquent que près de 44% des effectifs du service de balayage

manuel sont concentrés uniquement sur ce secteur. De plus, nos camions bennes et nos services de collecte y interviennent chaque jour.

Autrement dit, près de la moitié des ressources humaines du service « Cadre de Vie » sont affectées à Cureghem, ce qui démontre l'attention particulière accordée à ce quartier.

Ces chiffres mettent toutefois en lumière une autre réalité : les moyens communaux ne sont pas illimités. Lorsque la moitié des effectifs est affectée à un seul secteur, cela signifie que les neuf autres secteurs de la commune doivent être entretenus avec les ressources restantes. Mon rôle d'échevin est donc de trouver un équilibre rigoureux entre les besoins légitimes de chaque quartier et les moyens budgétaires actuels de la Commune. Concernant la question spécifique du nettoyage durant le week-end, je comprends parfaitement les préoccupations exprimées.

Il convient également de rappeler certains faits. La suppression de l'équipe du week-end ne résulte pas d'une décision idéologique, ni d'un désintérêt pour la propreté publique ; elle est la conséquence directe des contraintes budgétaires héritées de la précédente mandature.

Lorsque les finances communales sont fragilisées pendant plusieurs années, certaines capacités opérationnelles finissent malheureusement par disparaître. Aujourd'hui, notre responsabilité est de reconstruire progressivement ces capacités, tout en garantissant une gestion financière rigoureuse. Promettre immédiatement un accroissement généralisé du personnel serait une posture populaire, mais irresponsable.

Cela étant dit, nous n'avons pas attendu cette interpellation pour agir. Des procédures sont engagées pour recruter du personnel destiné à la propreté, et j'attends le déblocage des postes sous statut d'article 60.

De plus, un accord récent a été conclu avec la direction des abattoirs pour qu'une partie du nettoyage généré par leurs activités dominicales soit directement prise en charge par leurs propres services. Cette avancée constitue une mesure concrète pour améliorer la situation sur le terrain, tout en responsabilisant les acteurs économiques qui exercent une pression importante sur l'espace public.

Permettez-moi également d'aborder un sujet fondamental. Depuis plusieurs mois, certains soutiennent que la problématique de la propreté se résoudrait uniquement par l'augmentation du nombre de balayeurs. Il faut avoir l'honnêteté de dire que cette approche est insuffisante. Lors de la réunion organisée avec les habitants, j'ai développé une réflexion sur la distinction entre l'état de droit et l'état de fait. L'état de droit correspond aux permis, réglementations et déclarations officielles de l'urbanisme. L'état de fait est la réalité quotidienne observée sur le terrain. L'écart entre les deux est considérable : les premières données indiquent que plus de 60% du bâti déroge aux permis initiaux, présentant un large surnombre d'occupants. Prenons un exemple concret : certaines habitations sont enregistrées à l'urbanisme comme des maisons unifamiliales destinées à accueillir un seul ménage. Pourtant, la réalité du terrain révèle la présence de multiples boîtes aux lettres, de nombreuses sonnettes et l'occupation effective des lieux par plusieurs ménages. Cette surpopulation par rapport à la situation théorique génère mécaniquement un volume de déchets disproportionné, une circulation accrue et une pression insoutenable sur les services communaux. La question que nous devons collectivement nous poser est donc la suivante : voulons-nous uniquement traiter les conséquences ou voulons-nous avoir le courage d'aborder les causes de cette insalubrité ?

Si nous n'analysons pas les réalités sociologiques qui se cachent derrière les chiffres administratifs, nous continuerons à subir les problèmes sans jamais les résoudre durablement. C'est dans cet esprit que j'ai expliqué aux habitants, comme je l'ai fait à de nombreuses reprises devant le Conseil, que la gestion de la propreté publique dépasse le cadre strict du nettoyage des rues. Nous pouvons renforcer les équipes et optimiser les interventions, mais si nous n'intégrons pas les réalités structurelles qui exercent une pression exponentielle sur certains quartiers, nous nous condamnons à répéter les mêmes débats législature après législature. Si nous recrutons demain trente balayeurs supplémentaires, nous améliorerons probablement la situation de manière temporaire. Toutefois, les mécanismes qui produisent quotidiennement cette insalubrité resteront inchangés. Nous serions confrontés l'année prochaine au même débat et à une demande similaire d'engager encore trente agents supplémentaires pour Cureghem. Cette logique n'est ni durable ni réaliste. À l'instar d'une fuite permanente sur une infrastructure que l'on colmaterait mensuellement sans jamais réparer la fissure, le problème réapparaîtrait inlassablement.

La situation à Cureghem présente les mêmes similitudes. Bien entendu, il est nécessaire de disposer d'équipes de nettoyage et de moyens adaptés. Cependant, si nous ne nous attaquons pas aux causes structurelles qui produisent cette pression

exceptionnelle sur l'espace public, nous nous condamnons à une fuite en avant. Notre ambition est d'agir simultanément sur les conséquences et sur les causes. C'est pourquoi nous travaillons à une responsabilisation accrue de l'ensemble des acteurs concernés, qu'il s'agisse des opérateurs économiques, des organisateurs d'activités à fort flux ou, plus généralement, du respect des règles qui garantissent la qualité de vie de tous.

J'entends également les critiques affirmant qu'il n'existerait aucune stratégie globale en matière de propreté publique, mais je ne partage pas cette analyse. Une stratégie ne se résume pas à un document ou à une présentation théorique. Elle exige de s'imprégner du terrain, d'analyser les indicateurs, de consulter et de challenger les services opérationnels, afin d'adapter continuellement nos outils et de formaliser un plan stratégique fondé sur des éléments factuels. Une stratégie, c'est d'abord une vision déclinée en actions concrètes, que nous avons exposée à plusieurs reprises au sein de ce Conseil communal.

Concernant l'action symbolique menée devant la Maison communale, je comprends le message que certains habitants ont souhaité adresser aux autorités. Cet événement illustre l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés.

Quant à la question de la neutralité du service public, je souhaite être parfaitement clair : les agents de la propreté interviennent sur l'ensemble du territoire communal selon des critères purement opérationnels élaborés au sein même du département, sans aucune interférence politique de ma part. Je n'accepterai jamais que leur professionnalisme soit mis en doute. Les agents du « Cadre de Vie » accomplissent chaque jour un travail difficile, souvent dans des conditions exigeantes, au service de l'ensemble des Anderlechtois, sans distinction.

Mesdames et Messieurs, je comprends l'impatience des habitants et je partage leur volonté de voir la situation s'améliorer rapidement, mais je refuse de vendre des illusions. La situation de Cureghem est le résultat de problématiques accumulées depuis de nombreuses années et personne ne transformera durablement ce quartier en quelques mois.

Monsieur le Président :

Les débats ne peuvent plus se dérouler dans de telles conditions en raison du bruit dans la salle. Je demande le retour au calme afin que nous puissions nous entendre et poursuivre la séance.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Dès lors, je refuse de vendre des illusions. La situation actuelle est le résultat de problématiques accumulées depuis de nombreuses années, personne ne transformera durablement ce quartier en quelques mois par un simple coup de balai magique.

Notre responsabilité est d'obtenir des améliorations réelles et durables, et non de produire des effets d'annonce. C'est précisément ce que nous mettons en œuvre aujourd'hui : maintenir un niveau d'intervention élevé, reconstruire progressivement les capacités opérationnelles du service, développer de nouveaux projets et agir sur les causes profondes qui dégradent l'espace public.

Les habitants de Cureghem méritent mieux que des slogans, ils méritent des résultats durables, et c'est l'objectif que je poursuis. La question fondamentale n'est pas de savoir combien de fois nous allons nettoyer Cureghem, mais plutôt de savoir combien de temps nous allons accepter qu'autant de saleté y soit produite ! Tant que nous n'aurons pas le courage de nous poser cette question, nous continuerons à subir le problème au lieu de le résoudre.

N. EL ARBAOUI :

Les citoyens ont pleinement raison : aucune réponse concrète n'a été apportée à leurs questions. L'intervention s'est limitée à un constat de la situation à Cureghem, sans avancer de solutions, ce qui est inacceptable. Les habitants se sont déplacés pour obtenir des engagements précis et des réponses à leurs attentes. Nous savons tous que la situation à Cureghem est devenue invivable, et des mesures immédiates doivent être prises pour que, dès demain, les riverains puissent vivre et travailler sereinement au sein de leur quartier.

Le représentant des habitants :

Je tiens à rapporter une déclaration marquante qui nous a profondément consternés lors de notre réunion du mois d'avril. Il a été affirmé que les partis de gauche auraient tout intérêt à maintenir la commune dans la précarité et l'insalubrité pour conserver leur électorat, alors que la gauche représente une part prépondérante de la population locale. De tels propos sont scandaleux !

Par ailleurs, concernant la surpopulation immobilière évoquée précédemment, il convient de souligner que cette situation résulte de choix d'investisseurs disposant de moyens financiers importants, et non des populations précarisées.

Je ne partage pas le lien établi entre pauvreté et malpropreté. Le statut social ne détermine pas la saleté, celle-ci découle uniquement des comportements individuels de chacun. Tels sont les éléments que je souhaitais soumettre au Conseil.

Quelles que soient les sensibilités politiques, qu'il s'agisse du « MR », de « Écolo » ou du « PTB », nous avons toujours entretenu d'excellentes relations et un respect mutuel avec l'ensemble des membres de cette assemblée dans le passé. En revanche, le comportement de Monsieur l'Échevin de la « Propreté » est inacceptable.

Contrairement à d'autres, je m'en tiens rigoureusement aux faits. Vous semblez avoir oublié le serment que vous avez prêté lors de votre entrée en fonction au début de l'année, en janvier 2026. En manquant ainsi de respect aux citoyens, vous n'avez pas honoré cet engagement. Face à ce manquement à la dignité de votre fonction, je vous invite formellement à remettre votre démission et à quitter vos fonctions. Pour ma part, je m'engage à exprimer la vérité factuelle du terrain, une réalité que vous semblez malheureusement ignorer.

Monsieur le Président :

Je passe désormais au point suivant de l'ordre du jour.

Le représentant des habitants :

Monsieur le Président, je n'ai pas terminé mon intervention et je tiens à souligner l'importance de la transparence au sein de cette assemblée. Le temps finit toujours par révéler la réalité des faits et par faire tomber les masques. Notre démarche repose sur des principes fondamentaux : le respect des fonctions, le respect des citoyens et le respect des agents sur le terrain. Nous pouvons être en désaccord, mais la situation de crise que nous traversons exige un temps de parole exceptionnel. En m'interrompant, Monsieur le Président, vous donnez l'impression de protéger l'exécutif.

Monsieur le Président :

Nous ne sommes pas dans un tribunal et ma seule obligation est de faire respecter le règlement du Conseil communal.

Le représentant des habitants :

Avec tout le respect que je vous dois, je continue et conclus mon intervention !

Monsieur le Président :

Monsieur, votre temps de parole est largement écoulé, vous avez dépassé la limite de cinq minutes. L'interpellation est désormais terminée. Il reste encore deux interpellations à l'ordre du jour à examiner ce soir. Face au refus de libérer la parole et tant que le calme ne sera pas revenu dans cette assemblée, je me vois contraint de suspendre la séance !

A. HUSNAIN :

Monsieur le Président, accordez-lui simplement deux minutes supplémentaires.

Monsieur le Président :

C'est impossible, le dépassement de temps est déjà excessif, le Conseil communal est régi par des règles. Si l'assemblée souhaite un autre Président, elle est libre de le désigner, mais tant que j'exercerai cette fonction, je ferai respecter le règlement. Plus de quarante infractions à ce règlement ont déjà été dénombrées depuis le début de la séance alors que nous n'abordons que le deuxième point de l'ordre du jour !

On ne peut pas exiger de l'ordre à l'extérieur et détruire l'ordre au sein même de cette assemblée. Il est impossible de travailler sereinement lorsque les temps de parole ne sont pas respectés, que l'ordre des interventions est ignoré et que les orateurs sont systématiquement interrompus. Je demande le retour d'un minimum de respect mutuel.

Tout le monde a eu l'occasion de s'exprimer de manière très large. L'interpellation concernant la propreté est définitivement clôturée. Nous passons désormais à l'interpellation suivante relative aux nuisances de la place Jorez-Clemenceau, et j'invite son auteur à prendre la parole.

Le représentant des habitants :

Monsieur l'Échevin a manqué de respect à la population. Je reviendrai lors d'une prochaine séance, accompagné d'une dizaine de parents d'élèves de l'école pour dénoncer vos agissements.

Monsieur le Président :

Face à cette obstruction persistante et constatant qu'il est impossible de poursuivre nos travaux, je demande l'évacuation de l'intervenant par les services d'ordre. J'invite maintenant la personne inscrite pour l'interpellation concernant la place Jorez-Clemenceau à développer son texte.

Le représentant des habitants :

Cette situation nous affecte profondément sur le plan émotionnel. Au nom du comité du quartier Clemenceau, je tiens à être parfaitement clair : nous ne parlons pas aujourd'hui d'un simple problème de nuisances secondaires mais d'une situation devenue totalement invivable pour les riverains de la place. Il s'agit d'une problématique permanente et quotidienne, qui se prolonge durant la nuit. Les habitants subissent des rassemblements constants et des nuisances sonores vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une détérioration encore plus marquée depuis la période estivale.

Le quotidien de la place est rythmé par des cris, des bagarres, de la prostitution, des comportements agressifs ainsi que des menaces verbales et physiques. À cela s'ajoutent la consommation à ciel ouvert de stupéfiants et l'usage détourné de protoxyde d'azote, dit gaz hilarant. Nos enfants sont les témoins directs et permanents de ces dérives, qui se déroulent sans aucune interruption.

Le constat le plus grave concerne effectivement la période nocturne, moment où le droit au sommeil des habitants est systématiquement bafoué. Les riverains subissent des réveils multiples et souffrent d'un manque de sommeil chronique, certaines nuits se résumant à moins d'une heure de repos. Les nuisances sont permanentes. Fenêtres fermées, nous subissons le bruit, les cris et l'agitation constante, tout en étouffant sous la chaleur. Fenêtres ouvertes, les odeurs liées aux consommations de stupéfiants pénètrent directement dans nos logements. Cette situation est inacceptable et se répète quotidiennement dès que les températures augmentent.

Derrière ces faits, il existe une réalité humaine dramatique. Des familles entières sont épuisées, des enfants sont réveillés en sursaut et des parents sont à bout. De nombreux riverains n'osent d'ailleurs pas venir s'exprimer ce soir par crainte de représailles, à la suite des menaces proférées sur la place. Il ne s'agit pas de détails, mais d'une atteinte directe à la sécurité et à la qualité de vie élémentaire de centaines de concitoyens résidant autour de la place Jorez.

Un seuil critique a été franchi car la criminalité s'invite désormais au sein même de nos habitations. Des intrusions ont eu lieu dans plusieurs immeubles, des portes d'entrée ont été forcées et des individus ont pénétré dans les parkings souterrains d'une résidence qui abrite plus de soixante familles. C'est une situation inédite !

Face à cela, l'exécutif nous oppose des analyses, des projets à long terme et des plans de réaménagement. Bien que ces perspectives soient louables, elles s'inscrivent dans une temporalité déconnectée de notre urgence quotidienne. L'erreur principale des autorités est de traiter une crise immédiate par des mesures à long terme. À nuisances quotidiennes, la réponse doit être instantanée.

Une solution concrète et réversible a pourtant déjà été testée avec succès en 2025 : la fermeture physique de l'espace. Si le dispositif de l'année dernière constituait une mesure extrême car appliqué 24 heures sur 24, nous sollicitons aujourd'hui une fermeture exclusivement nocturne. Cela permettrait aux familles de profiter de la place en journée tout en garantissant le droit au sommeil la nuit.

Le niveau de tension et l'exaspération des habitants ne découlent pas uniquement des problèmes de propreté évoqués précédemment, mais de l'accumulation de ces souffrances. Il ne s'agit pas d'un problème technique, mais d'une décision politique qui relève de la compétence de Monsieur le Bourgmestre. Les habitants ne réclament aucun privilège, ils demandent simplement à vivre normalement et en sécurité, à l'instar de la majorité des Anderlechtois. L'installation d'un grillage temporaire fermé durant la nuit avait apporté un calme considérable par le passé.

Dès lors, nous posons trois questions précises :

1. Monsieur le Bourgmestre, reconnaissez-vous que la situation actuelle sur la place Jorez est devenue insoutenable ?
2. Quelles mesures immédiates comptez-vous mettre en œuvre pour sécuriser le quartier ?
3. Pourquoi ne pas réactiver le dispositif de fermeture nocturne de la place et, en cas de refus, quelles alternatives concrètes, rapides et efficaces proposez-vous à très court terme ?

Le diagnostic est posé et les solutions existent. Ce qui fait défaut aujourd'hui, ce n'est pas l'analyse du problème, c'est la prise de décision. Allez-vous agir immédiatement ou laisser la situation se dégrader davantage ?

Monsieur le Président :

J'accorde désormais la parole à Monsieur Ouamara, auteur de l'interpellation suivante inscrite à l'ordre du jour.

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners leest de volgende tekst voor:

Depuis plusieurs années, certains membres de notre comité entendent des personnes qui n'habitent pas, ou plus, dans le quartier, parler de la transformation de Cureghem, de sa gentrification, c'est-à-dire que des personnes aisées s'installeraient. Pourtant, beaucoup ont aujourd'hui le sentiment inverse : le quartier continue de se dégrader et les problèmes de propreté restent omniprésents.

Notre comité souhaite aussi remercier le fonctionnaire communal qui a exercé pendant plusieurs années la fonction de référent de propreté à Cureghem, et qui a quitté ses fonctions. Il n'avait pas besoin de s'afficher sur les réseaux sociaux, il effectuait son travail et il le faisait bien !

Lorsqu'une personne qui connaît aussi bien le terrain décide de partir, cela mérite que l'on s'interroge. Les difficultés rencontrées sur le terrain sont-elles réellement prises en compte ? Les moyens mis en œuvre sont-ils suffisants ?

Notre comité « Vigilance Cureghem » souhaite de nouveau attirer l'attention du Collège sur une situation devenue quotidienne pour de nombreux habitants et habitantes : la présence persistante d'attroupements dans l'espace public, des nuisances répétées et un sentiment croissant d'insécurité.

Notamment aux abords de la place Bara, de la rue Brogniez, de la rue Docteur de Meersman, de la place de la Résistance, etc. ainsi qu'aux abords de plusieurs commerces régulièrement signalés par les habitants et habitantes dont certains sont situés à quelques pas de vos bureaux ! Ce sentiment d'insécurité est peut-être moins visible depuis la Maison communale ou depuis chez vous, mais il est bien réel pour les habitants et habitantes qui vivent quotidiennement ces situations.

Depuis plusieurs années, nous sommes nombreux et nombreuses à signaler des regroupements quasi permanents devant certains établissements, des tensions récurrentes, une occupation problématique de l'espace public ainsi qu'un sentiment de fatigue et d'abandon qui s'installe progressivement. Celles et ceux qui ont pu quitter la commune l'ont fait sans regret !

Nous vous rappelons que le Règlement Général de Police permet aux autorités d'intervenir lorsque des attroupements ou une occupation de l'espace public entravent la circulation, génèrent des nuisances répétées ou compromettent la tranquillité publique.

Nous savons que ces sujets touchent à des questions sociales, sécuritaires, mais aussi de santé, lorsque des situations d'addiction ou de vulnérabilité sont visibles dans l'espace public. Nous ne nions donc pas la complexité de ces situations, mais cette réalité ne peut pas justifier l'absence de résultats visibles après plus d'une décennie de signalements.

Et ce qui nous surprendrait aujourd'hui, ce serait de constater un changement. Une nouvelle législature, quelques nouveaux visages... mais toujours les mêmes problèmes.

Dans un éditorial du journal communal « Anderlecht Contact », le Bourgmestre a évoqué l'importance de la proximité, de l'écoute, de la participation citoyenne et d'une Commune davantage présente là où vivent ses habitants. Il y affirme également vouloir renforcer les liens avec les quartiers et développer une gouvernance plus proche du terrain. Nous ne pouvons qu'adhérer à cette vision.

Mais c'est précisément parce que nous y adhérons que nous ne comprenons pas pourquoi les demandes répétées de notre comité visant à instaurer un véritable partenariat avec la Commune sont restées sans réponse. Et cette demande n'est pourtant pas nouvelle. Depuis de nombreuses années, nous plaçons pour une concertation entre les habitants et les autorités communales. Jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais été concertés.

Depuis quelques mois, nous avons un manager de quartier de l'antenne « LISA » (antenne locale de sécurité intégrée), qui constitue le relais entre les citoyens et les services communaux. Et, si le manager transmet nos plaintes, pourquoi rien ne change ?

À l'époque du Bourgmestre Éric Tomas, cette nécessité d'un dialogue avec les habitants avait déjà été soulevée. Nous estimions déjà que les Anderlechtois et Anderlechtoises ne devaient pas être considérés comme de simples observateurs, mais comme des interlocuteurs de terrain capables de relayer les préoccupations des riverains et de contribuer à la recherche de solutions concrètes.

Cette demande de partenariat a également été formulée à plusieurs reprises auprès de l'actuel Bourgmestre Fabrice Cumps. Aujourd'hui encore, nous réitérons cette demande car, qui d'autre qu'un habitant connaît mieux les réalités de son quartier ? Qui d'autre qu'un habitant peut identifier les lieux problématiques, les nuisances récurrentes et les tensions qui s'installent progressivement dans son quartier ?

Les Anderlechtois et les Anderlechtoises ne demandent pas un passe-droit. Ils demandent simplement ce qui devrait être la norme dans une démocratie locale : être écoutés, être respectés et obtenir des réponses lorsque des problèmes sont signalés de manière répétée.

Car, à la lecture de certaines révélations relayées récemment dans la presse, beaucoup d'habitants et d'habitantes se demandent aujourd'hui si un citoyen ordinaire bénéficie réellement de la même écoute qu'une personne dont le réseau présente un intérêt particulier pour les décideurs. Nous espérons évidemment que la réponse est non.

Lorsqu'un habitant ou une habitante a le sentiment que sa voix pèse moins lourd que celle d'une personne disposant d'un accès privilégié aux décideurs, c'est la confiance dans les institutions qui s'affaiblit.

Les Anderlechtois et les Anderlechtoises ne demandent aucun privilège, ils demandent simplement que leurs préoccupations bénéficient de la même attention, de la même diligence et de la même considération que n'importe quelle autre demande portée auprès des autorités communales.

Le Ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin, a publiquement rappelé que certaines situations sécuritaires dans des Communes comme Anderlecht, Saint-Gilles ou Forest engageaient également la responsabilité des autorités locales. Cette prise de position

n'a fait que renforcer un sentiment déjà largement partagé par les habitants et habitantes : celui d'un besoin urgent d'actions visibles, coordonnées et concrètes.

Les habitants et habitantes ne demandent pas des promesses supplémentaires, ils demandent des résultats, des réponses face aux attroupements persistants, aux nuisances récurrentes et aux situations problématiques signalées depuis longtemps.

Notre comité « Vigilance Cureghem », demande également un suivi concernant les nombreuses enseignes illégales signalées depuis plusieurs années, sans évolution perceptible à ce jour.

Nous tenons de nouveau à rappeler que le Bourgmestre dispose également, en vertu de ses compétences en matière d'ordre public, de la possibilité de prendre des ordonnances de police lorsque des circonstances particulières l'exigent afin de prévenir ou de faire cesser des troubles persistants à la sécurité, à la salubrité ou à la tranquillité publiques.

Nous souhaitons dès lors savoir quelles mesures spécifiques, visibles et proportionnées la Commune entend enfin mettre en œuvre dans les zones régulièrement signalées par les habitants.

Nous souhaiterions connaître clairement et sans langue de bois :

– quelles mesures concrètes la Commune entend mettre enfin en œuvre pour limiter les attroupements persistants dans les zones régulièrement signalées ;

– quels contrôles administratifs sont actuellement réalisés concernant certains établissements problématiques ;

– de quelle manière les comités de quartier pourront enfin être associés aux discussions touchant directement la vie quotidienne des habitants ;

– quelles actions concrètes le Bourgmestre entend mettre en œuvre avant les congés communaux afin d’apaiser la situation et de répondre aux inquiétudes grandissantes des habitants.

Se plaindre sur les réseaux sociaux sous pseudonyme est facile. Se présenter, participer et interpeller publiquement demande davantage d’implication. Notre comité a choisi cette voie depuis longtemps.

M. OUALAOUCH :

J'apporte tout mon soutien aux interpellants de ce soir et je regrette profondément la manière dont ils ont été traités. Quand l'exaspération atteint ce niveau, le problème ne vient pas d'eux, mais bien de ce côté-ci du Conseil. Je ne m'y attarderai pas davantage pour éviter tout nouvel incident.

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH leest de volgende tekst voor:

Notre commune connaît, depuis quelques temps à présent, une recrudescence d’actes violents et incontrôlés qui alimentent le phénomène d’insécurité dans nos quartiers.

Plusieurs citoyens nous ont rapporté ce qu’ils vivaient dans leur quotidien, entourés de trafic en tout genre, d’actes vulgaires ou encore de consommation de produits illicites, leur vie de tous les jours est devenu un véritable calvaire sans fin et où ils considèrent être abandonnés à leur sort.

Ces dernières semaines, des exemples concrets illustrent encore plus cette situation, les habitants de la rue des Mégissiers ou encore de la rue du Compas ont été réveillé en pleine nuit par le bruit de violentes explosions, des « cocktails Molotov » envoyés sur les façades d’habitations où parents et enfants ont été réveillé en sursaut. Témoignant de la gravité des faits, certains riverains se sont dit abandonnés par le pouvoir public. Lors du premier cas répertorié, en particulier dans la rue des Mégissiers, aucune intervention visible de la police ou des pompiers n’a été faite, selon les riverains ; personne n’a appelé les services des secours, considérant que leur situation ne serait pas prise au

sérieux par récurrence de la manière dont la sécurité est établie dans leur quartier. Lors de la deuxième explosion, survenue il y a peu dans cette même rue, les services de secours, en ce compris la brigade criminelle, sont intervenus découvrant ainsi l'ampleur des dégâts sur l'une des façades et ce à quoi les riverains ont dû faire face.

Ce phénomène se confirme par une autre situation tout aussi désastreuse au niveau du quartier « De Meersman » où les habitants organisent quotidiennement des rassemblements autour de l'église pour chasser les individus commettant des actes illégaux. Ces différentes descriptions de la situation témoignent du fossé grandissant qui se creuse entre les attentes des riverains en matière de sécurité et ce qui est mis en place par le pouvoir public. Allons-nous en arriver à un tel niveau de défaillance des services publics que le citoyen devra garantir lui-même sa propre sécurité ? J'ose espérer qu'Anderlecht ne se transformera pas en un « mini Texas ».

Ces différents récits montrent à quel point la situation devient critique et où le pouvoir public semble démuné. Nous avons la responsabilité d'adapter des solutions d'urgence pour rétablir la sérénité dans nos différents quartiers et ainsi éviter d'arriver à un stade où nous ne pourrions plus faire marche arrière.

Dans le cadre de cette situation urgente, je me permets donc de poser les questions suivantes :

- Le Collège est-il en cours d'élaboration d'un plan sécurité globale pour faire face à la recrudescence des phénomènes violents dans les différents quartiers de notre commune ?

- Les zones sensibles où plusieurs explosions ont été recensées font-ils l'obliger d'une surveillance renforcée ?

- Quelle stratégie le Collège compte-t-il mettre en place pour reprendre le contrôle de la situation notamment dans le quartier « De Meersman » ?

B. CHIH :

Je remercie également les citoyens et les membres des comités de quartier pour leurs témoignages. Chaque mois, ils viennent interpellier le Conseil sur les mêmes problématiques. Ils sont à bout de force, comme nous le sommes aussi. L'histoire semble malheureusement se répéter car, pratiquement à chaque Conseil communal, nous revenons sur des situations devenues insupportables pour les habitants de certains quartiers de notre commune.

Il y a quelques semaines encore, j'interpellais le Collège sur la situation préoccupante du quartier d'Aumale. Quelques mois auparavant, j'évoquais le calvaire vécu par les riverains de la place Jorez. Aujourd'hui, c'est au tour des habitants du quartier Docteur De Meersman de tirer la sonnette d'alarme.

En réalité, cela fait déjà plusieurs années que des habitants, des commerçants et différents comités de quartier alertent les autorités sur la dégradation de la situation. Depuis des années, ils dénoncent les trafics de drogue, la consommation de stupéfiants dans l'espace public, les nuisances qui en découlent et le sentiment d'insécurité grandissant. On ne compte plus les e-mails, les courriers, les signalements, les réunions et les interpellations citoyennes adressés aux autorités. Pourtant, malgré ces alertes répétées, beaucoup ont aujourd'hui le sentiment que leur quartier continue de s'enfoncer dans les mêmes difficultés.

Aujourd'hui, beaucoup se disent à bout. Trop, c'est trop. Cette exaspération a encore été renforcée par une nouvelle agression survenue récemment dans le quartier Docteur De Meersman. Pour de nombreux habitants, cet incident a été celui de trop. Beaucoup se posent aujourd'hui une question simple : pourquoi ? Pourquoi, alors que ce quartier est identifié depuis des années comme un point sensible, ne voit-on pas une présence plus importante et plus visible des pouvoirs publics sur le terrain ? Pourquoi des mesures semblent-elles possibles dans d'autres quartiers alors que les habitants du quartier Docteur De Meersman ont le sentiment que leur situation continue de se dégrader ? Pourquoi ne pas assurer une présence policière renforcée en soirée, au moment où de nombreuses nuisances sont constatées ? Pourquoi ne pas mettre en place des patrouilles régulières qui restent réellement sur place, qui occupent le terrain, qui rassurent les habitants et qui rappellent que l'espace public appartient à tous ?

Plus inquiétant encore, certains habitants expliquent qu'ils se sont organisés afin de surveiller leur quartier et de signaler la présence de dealers ou de consommateurs. Et ce phénomène n'est malheureusement pas nouveau. Il y a à peine deux mois, lors d'une interpellation consacrée à la situation de la place Jorez, j'indiquais déjà que certains habitants s'organisaient eux-mêmes face au sentiment d'insécurité grandissant.

Aujourd'hui, nous retrouvons les mêmes constats dans le quartier Docteur De Meersman.

On en est arrivé à ce que des citoyens s'organisent eux-mêmes pour protéger leur quartier, leurs enfants et leurs familles. On en est arrivé à ce que certains habitants parlent de milices citoyennes. Rien que cette phrase devrait tous nous interpeller car, lorsqu'une partie de la population estime devoir assurer elle-même une partie de sa sécurité, ce n'est plus un phénomène isolé mais bien le signe d'un malaise profond et d'une perte de confiance grandissante dans la capacité des pouvoirs publics à garantir la sécurité du quotidien.

Enfin, je voudrais conclure par les propos d'un habitant du quartier qui m'ont particulièrement marqué. Cet habitant m'a confié être convaincu que si les riverains continuent à devoir assurer eux-mêmes une partie de la sécurité du quartier, un drame finira par se produire. Selon lui, ce n'est plus une question de savoir si cela arrivera, mais quand. Et il m'a dit cette phrase : « *Si un drame se produit alors que nous alertons les autorités depuis des années, il faudra bien que quelqu'un assume ses responsabilités.* ». Ce message s'adresse bien évidemment au Bourgmestre, mais également à l'ensemble du Collège.

Lors de la campagne électorale, plusieurs partis ont fait de la sécurité une priorité absolue. Les citoyens ont entendu des promesses fortes concernant le retour de l'ordre, la lutte contre les trafics de drogue et la reconquête des quartiers les plus durement touchés. La sécurité est d'ailleurs l'une des priorités de votre accord de majorité, juste derrière la propreté. Aujourd'hui, les habitants du quartier Docteur De Meersman ne vous demandent pas des promesses supplémentaires, ils demandent des résultats. Ils demandent simplement de pouvoir vivre en sécurité dans leur quartier, de pouvoir laisser leurs enfants sortir sans inquiétude et de retrouver un cadre de vie digne.

N. KAMMACHI :

Beaucoup de choses ont été dites ce soir, toutefois, je souhaite revenir sur l'interpellation des habitants qui, comme moi, subissent cette réalité au quotidien. Aujourd'hui, des citoyens vivent fenêtres fermées en pleine canicule pour éviter les odeurs de drogue. Ils sont réveillés chaque nuit par les cris, les rodéos, les trafics et les

interventions policières. Personne ne peut décemment soutenir que la situation est sous contrôle.

Monsieur le Bourgmestre, votre rôle n'est pas de commenter les problèmes ni de les minimiser mais de les affronter, de protéger les habitants et de prendre vos responsabilités. Aujourd'hui, les citoyens payent le prix de cette absence de cap politique.

Sur le terrain, le constat des habitants et des policiers est le même : la situation échappe tout simplement au contrôle. Des policiers m'avouent intervenir chaque jour pour les mêmes faits, dans les mêmes quartiers, sans amélioration durable. Si les violences policières doivent être fermement dénoncées, il est tout aussi irresponsable d'ignorer le malaise des forces de l'ordre. Les habitants sont à bout, et certains policiers ne savent plus quelle réponse apporter face à cette violence qui s'installe. Ce constat traduit un échec politique. On ne peut pas se contenter de gérer les crises sans s'attaquer aux causes profondes.

Mes collègues et moi défendons une vision globale de la sécurité, loin des postures idéologiques et des réponses simplistes. La sécurité exige à la fois de la répression et de la prévention. Elle suppose une police de proximité réellement présente, une prévention renforcée auprès des jeunes, un accompagnement des personnes souffrant d'assuétudes, une lutte déterminée contre les réseaux criminels, des espaces publics réinvestis par les familles, les associations et les commerçants, plutôt que par les trafiquants.

Les réponses structurelles ne doivent pas devenir un prétexte à l'inaction. Une fermeture nocturne temporaire a été expérimentée en 2025, il est légitime que les habitants demandent sa réévaluation en urgence. Ce n'est pas une solution miracle, c'est une réponse à une détresse humaine. Le Collège doit examiner toutes les pistes plutôt que d'écarter des propositions alors que la situation se dégrade.

Les habitants ne demandent pas de privilèges, ils demandent de pouvoir ouvrir leurs fenêtres, de rentrer chez eux sans avoir peur, et que leurs enfants puissent dormir. Au-delà des discours, il faut des actes. Monsieur le Bourgmestre, vous portez une responsabilité particulière, vous ne pouvez plus vous réfugier derrière des statistiques

face à une réalité tout autre. Derrière chaque nuit blanche, derrière chaque enfant réveillé, il y a, aujourd'hui, une responsabilité politique.

F. BEN HADDOU :

Je tiens d'abord à remercier les interpellants pour leurs témoignages. Contrairement à d'autres Conseillers, je ne me contente pas d'être interpellée par les habitants : j'habite ce quartier, je vis la même galère qu'eux au quotidien.

La question que je pose est simple : combien d'interpellations citoyennes faudra-t-il pour que vous écoutiez enfin ces habitants ? Ce que vous entendez ce soir est un cri de détresse revenant chaque mois au sujet des mêmes problèmes, mais les habitants se heurtent à la même surdité. Comme l'a souligné Madame Kammachi, vous allez encore nous citer des statistiques mais la réalité, c'est qu'en rentrant chez nous, rien ne change. Or, si vos propres enfants n'arrivaient étaient perturbés à cause des dealers, de la prostitution et de la saleté, le problème serait réglé en 24 heures !

Les citoyens ne demandent pourtant rien d'extraordinaire, mais juste fermer la place Jorez pendant la nuit. Attendez-vous qu'ils reviennent encore plus en colère au mois de septembre ? Il faut les écouter et entendre ce qu'ils subissent au quotidien. Organiser des réunions citoyennes est une chose, mais apporter des solutions en est une autre. Si les habitants viennent s'exprimer ici, c'est parce que c'est leur ultime recours. Ils devraient être écoutés. En réalité, nous ne devrions même pas débattre de ce sujet ce soir : il aurait dû être réglé depuis longtemps. J'attends maintenant des réponses concrètes.

C. CHERFAN :

En relisant le programme électoral de la majorité je me demande si la sécurité arrivait en premier point et la propreté en deuxième, ou était-ce l'inverse ? Depuis deux ans, nous entendons invariablement les mêmes problèmes, mais qu'avez-vous fait concrètement ? Je soutiens pleinement ces interpellations car elles mettent en évidence un échec de gouvernance. Depuis des années, les habitants signalent les mêmes points noirs. Si ces nuisances persistent malgré les alertes, ce n'est plus un manque d'informations : c'est une incapacité politique à transformer les constats en résultats.

Le deuxième enjeu est celui de la confiance car les habitants ne demandent pas seulement la sécurité, ils exigent d'être considérés comme des partenaires. Une Commune ne peut pas revendiquer la proximité tout en privant les comités de quartier d'une véritable concertation.

J'attends ce soir des réponses opérationnelles précises : Quels établissements font l'objet, aujourd'hui, de contrôles administratifs ? Quelles mesures d'urgence seront prises avant les congés d'été dans les zones les plus problématiques ? À quelle date le Collège réunira-t-il les habitants, la police et les services communaux pour assurer un suivi régulier ?

Il est certain que les habitants ne jugeront pas le Collège sur ses intentions mais bien sur des résultats visibles sur le terrain.

P. POLANCO :

Je souhaite mettre en avant deux volets. Le premier concerne votre déconnexion de la réalité. Personnellement, je n'habite pas Cureghem, mais bien ma camarade Madame Ben Haddou. Au sein du Collège, personne n'habite ce quartier, aucun de ses membres n'est donc confronté à ce que ces citoyens subissent au quotidien. Si c'était chez eux, si leurs enfants y étaient confrontés chaque jour, des solutions seraient trouvées bien plus rapidement. Les habitants viennent avec des propositions concrètes, ayez alors l'audace de les écouter et de les respecter car ils vivent dans le quartier et qui savent ce qui est bon pour eux.

Le second volet concerne les causes structurelles sur lesquelles il faut arrêter les grands discours. Aujourd'hui, le Gouvernement de droite « Arizona » coupe dans tous les budgets. Je veux dire la vérité aux habitants : nous pourrions faire toutes les interventions que nous voulons mais, même si le « PTB » était demain dans la majorité, nous ne pourrions pas résoudre tous les problèmes seuls parce qu'il y a désormais un sous-financement structurel de toutes les Communes bruxelloises. La Région doit économiser un milliard d'euros. Il n'y a plus assez d'argent pour nos zones de police. Les communes les plus pauvres subissent de plein fouet l'austérité imposée par le Gouvernement « Arizona » qui préfère investir 34 milliards dans des avions de chasse pour faire la guerre à l'étranger, plutôt que de refinancer les services publics !

Tant que nous ne combattons pas la politique du Gouvernement « Arizona », tant que nous ne descendrons pas dans la rue pour manifester pour nos pensions et nos services publics, nous ne résoudrons ni le problème de la drogue, ni celui de la propreté, ni celui de la sécurité. Avec ce qui nous attend, les exclusions des bénéficiaires du CPAS vont exploser. Davantage de personnes n'auront plus rien à perdre et la criminalité va augmenter. Nous risquons de nous retrouver comme dans les pays du tiers-monde où l'on n'ose plus traverser certains quartiers. Je le vois déjà à Biestebroek et à la rue Wayez car, après une certaine heure, si je ne suis pas accompagnée, j'ai peur. Le « PTB » ne promet pas des miracles car, si on ne s'attaque pas au Gouvernement « Arizona », si on ne va pas chercher l'argent là où il est, on ne sortira pas Cureghem de la situation où elle se trouve !

Monsieur le Président :

Madame Polanco, les habitants ne sont pas venus entendre des discours électoralistes, ils attendent des réponses.

Monsieur le Bourgmestre :

Je salue l'honnêteté du propos de Madame Polanco, ce qui n'a pas toujours été le cas des autres interventions de son groupe. Il est facile de réclamer de tout changer d'ici demain matin parce que c'est plus difficile à réaliser sur le terrain.

Concernant la place Jorez, nous mesurons parfaitement la gravité de la situation. La semaine dernière, j'ai rencontré les représentants du comité de quartier avec la police de proximité. Pas plus tard que cet après-midi, nous inaugurons un dispositif temporaire sur la place, les nuisances nocturnes et la demande de rétablissement du grillage ayant été au cœur de nos échanges. Un projet précis est en cours et prévoit de revégétaliser la place et d'y installer un dispositif de grillage urbain permettant de l'ouvrir en journée et de la fermer la nuit. Une réunion s'est encore tenue avant-hier avec les architectes et les représentants du quartier pour en fixer les modalités.

Cependant, j'entends l'urgence de calmer les nuits au plus vite. Le précédent barriérage provisoire avait initialement été posé dans un contexte sécuritaire lié aux fusillades

mais il peut aussi empêcher l'occupation nocturne abusive de la place. Si nous le rétablissons, ce ne sera pas pour transformer la place en un espace fermé à l'apparence carcérale. L'hyperdensité de Cureghem exige que cet espace public reste accessible et généreux en journée pour les habitants. Les services communaux analysent actuellement la faisabilité technique de cette mesure d'urgence. Deux contraintes doivent être levées : la disponibilité du matériel, actuellement utilisé ailleurs, et l'organisation pratique de l'ouverture et de la fermeture quotidienne. Pour répondre concrètement à cette demande soutenue par une majorité du Conseil, j'aborderai dès mardi au Collège la possibilité technique de remettre ce barriérage dans l'attente du projet définitif.

Au-delà de la place Jorez, les services de police poursuivent leur lutte contre les stupéfiants en collaboration avec la « STIB », la police fédérale et le Parquet. Notre stratégie repose sur deux axes :

L'action de terrain consiste à interpellier inlassablement les dealers de rue pour montrer qu'il n'existe aucune zone de non-droit. Certes, ces profils précaires sont remplaçables à l'infini et leur remise en liberté rapide pour de petites quantités engendre un découragement légitime chez nos policiers. Mais nous ne baisserons pas les bras.

Les enquêtes de longue haleine s'attaquent aux têtes des réseaux criminels qui s'enrichissent. Ce travail de fond, mené par la police judiciaire fédérale via des écoutes et de la surveillance, porte ses fruits : de gros dirigeants ont été arrêtés et condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans de prison.

On me reproche parfois de trop recourir aux statistiques mais elles illustrent fidèlement la réalité de notre action. Puisque le plan d'action pour les grandes villes du Ministre de l'Intérieur a été évoqué, j'en rappellerai les chiffres officiels concernant les procès-verbaux dressés pour stupéfiants. En un an, la zone de police « Midi » a dressé 566 PV de ce type. À titre de comparaison, la zone de police « Anvers », pourtant trois fois plus grande, n'en compte que 111 PV. Nos policiers sur le terrain réalisent donc cinq fois plus de procédures qu'à Anvers, ce qui constitue la preuve factuelle que nous n'abandonnons pas nos quartiers et que nous pourchassons inlassablement le trafic !

Notre volonté politique est de fournir un maximum d'outils administratifs diversifiés aux policiers de terrain pour cibler chaque nuisance. Concernant le contrôle des

établissements générateurs de troubles, pas moins de 50 arrêtés de fermeture ont déjà été pris sur le territoire communal depuis le début de l'année, que ce soit pour des infractions à l'ordre public ou pour des suspicions liées aux stupéfiants. Ce soir, notre Conseil communal doit d'ailleurs délibérer sur la prolongation de plusieurs de ces outils administratifs, notamment les restrictions d'horaires d'ouverture dans certains périmètres et les mesures de confiscation pour lutter contre la vente à la sauvette, particulièrement active aux abords des abattoirs et de la place Jorez.

Je conclurai sur le dialogue citoyen en disant que les comités de quartier sont nos interlocuteurs privilégiés et je souhaite institutionnaliser cette relation. Notre commune est structurée en huit grands quartiers, chacun doté d'une antenne de proximité et d'un manager de quartier. Notre objectif est de créer un véritable Conseil de quartier au sein de chacune de ces entités. Ce cadre officiel permettra d'ancrer durablement les échanges entre les citoyens et les autorités communales pour traiter l'ensemble des problématiques locales.

Le représentant des habitants du comité de quartier « Clemenceau » :

Monsieur le Bourgmestre, votre réponse manque encore de clarté car vous évoquez une réunion du Collège ce mardi, mais ce que nous attendions de cette interpellation, c'est l'annonce d'une date ou d'un délai concret. Chaque jour, nous subissons ces nuisances et un jour de plus est un jour de trop. Je vous demande de ne plus tergiverser et d'agir immédiatement. Permettez-nous enfin de dormir, nous et nos enfants. Rappelez-vous qu'il s'agit de vies humaines, de travailleurs qui se lèvent tôt, de personnes âgées et d'enfants. Nos enfants n'ont pas à grandir en entendant chaque nuit des obscénités et des vulgarités. C'est inacceptable.

Pour terminer, je souhaite remercier le manager de quartier pour son excellent travail. Je m'exprime ici au nom de plusieurs membres du comité « Clemenceau » qui ont tenu à saluer son engagement sur le terrain

Le représentant des habitants du comité de quartier « Vigilance Cureghem » :

Monsieur le Bourgmestre, c'est une bonne chose pour la place Jorez, mais qu'en est-il du reste ? Certains Conseillers rappellent que ces problèmes durent depuis deux ans mais pour moi, cela fait 46 ans que j'habite ce quartier et je ne le vis pas mais le subis ! Tant que mes parents y vivront, je me battraï pour eux et pour toute la collectivité. Je le répéterai le temps qu'il faudra : nous voulons du changement.

Le manque de contrôle social détruit notre quartier. Une dame âgée d'origine italienne est aujourd'hui contrainte de vendre sa maison parce qu'un établissement voisin engendre des nuisances constantes. Un autre habitant de la rue Grisard a dû vendre sa maison à perte, de lassitude, pour fuir à Molenbeek, étant à bout de forces.

Si vous agissez pour la place Jorez, vous devez agir pour le quartier de la rue de Fiennes ; il faut être équitable. Vos querelles politiques et vos postures de campagne ne nous intéressent pas, nous voulons des résultats. Mon père a plus de 80 ans et il a le droit, comme tous nos aînés, à une fin de vie tranquille. Nos parents, nos conjoints et nos enfants ne sont pas inférieurs à vous, ils ont les mêmes droits. Pourtant, devant vos domiciles, personne ne subit de nuisance, ni d'insulte ou ni d'insécurité ; vos rues sont calmes.

Monsieur le Bourgmestre, nous demandons du contrôle et de la considération, nous ne réclamons pas des fermetures aléatoires. Si nous avions des commerces de qualité, des fleuristes ou des cafés conviviaux, ils pourraient rester ouverts jour et nuit, mais ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, ma compagne craint de sortir dans son propre quartier car elle subit des sifflements, des crachats et des insultes sexistes intolérables. À chaque fois qu'elle franchit la porte, j'ai la peur au ventre. C'est cette réalité qui m'anime et qui m'indigne ce soir. Si vos propres familles étaient agressées ou insultées de la sorte, vous vous réveilleriez instantanément !

Monsieur le Bourgmestre, vos paroles m'ont fait voyager loin de notre réalité ! Nous sommes fatigués des promesses et des discours creux, ce que nous exigeons de vous ce sont des actes et des résultats tangibles.

M. OUALAOUCH :

Je serai bref au vu des témoignages poignants qui viennent d'être exprimés. Vos réponses, bien que détaillées, décrivent la réalité des faits mais n'apportent aucune solution à court terme.

Les enquêtes au long cours sont essentielles pour endiguer ce phénomène, mais les citoyens les entendent évoquer depuis des années. Quand des habitants sont réveillés en pleine nuit par des cocktails Molotov lancés contre leur façade, ils ne peuvent pas attendre quatre ans, ils exigent des solutions dans les jours qui viennent.

Je vous interpelle précisément sur ce point car je n'ai pas obtenu de réponse concernant le renforcement de la sécurité dans la rue des Mégissiers après les récents incidents. Un dispositif policier accru a-t-il été déployé sur place au vu de la gravité et de la répétition de ces événements sur une période aussi courte ?

B. CHIH :

Monsieur le Bourgmestre, vous vous êtes engagé à analyser la mise en place d'un grillage et sa fermeture nocturne lors du Collège de ce mardi. J'attends que vous envoyiez un courriel aux comités de quartier de la place Jorez et de la rue de Fiennes dès l'issue de cette réunion, afin de leur confirmer le déploiement de ce dispositif pour cet été.

Concernant le quartier De Mersman, les habitants ont encore alerté les autorités ce matin par courriel. Ils y décrivent le développement d'une prostitution liée à la consommation de crack. Ces citoyens écrivent systématiquement tous les deux ou trois jours pour réclamer une présence policière.

Pour faire diminuer la pression dans ce périmètre et offrir une bouffée d'air à ses résidents, pouvez-vous vous engager ce soir à renforcer les patrouilles, notamment nocturnes ? Pouvez-vous leur garantir dès aujourd'hui une présence policière visible sur le terrain ?